

Facilitation de l'accès au crédit aux femmes rurales



La question du financement des activités des femmes rurales constitue l'une des préoccupations majeures des Organisations Paysannes (OP) membres de la Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal (FONGS-Action paysanne). Malgré une prolifération des structures de financement, on note une insuffisance ou plutôt une inadaptation des services offerts par les Institutions de Micro-finance (IMF) aux populations rurales en général.

En effet, dans la recherche de satisfactions de leurs membres, la FONGS, via les mutuelles promues par ces organisations paysannes mettent à disposition des produits parfois exclusivement réservés aux femmes.

▪ **Financement d'unité de transformation du riz dans la vallée du fleuve Sénégal**

Depuis 2004, le financement des activités économiques des femmes est soutenu par l'organisation en petite unité économique de 5 à 10 femmes, l'acquisition du matériel de transformation du riz et la mise en marché. Les activités financées sont prioritairement rattachées à la chaîne de valeur riz.

37 unités de transformation, communément appelées cercle de transformation du riz, regroupant 600 femmes sont financées pour un montant de 43.922.990 f CFA. Elles sont techniquement encadrées par l'Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli Wirndé (UJAK), une association membre de la FONGS-Action paysanne.

Pour plus d'originalité, les membres de l'UJAK accompagnent et encadrent le déroulement des activités de transformation par ailleurs le volet financier est à la charge de la mutuelle.

▪ **Financement pour la valorisation de Produits agricoles (VPA) dans le Bassin Arachidier**

C'est la mise en place d'une ligne de crédit avec l'appui du partenaire Frères des hommes (FDH) pour le financement des activités promues par les femmes et de valorisation de produits locaux, allant de l'approvisionnement à la commercialisation en passant par la transformation.

Les conditions souples sont déterminées en fonction des calendriers cultureux des différentes spéculations et des contraintes du marché.

Le programme a démarré en mars 2012 et depuis, un montant de 25.235.000 f CFA a été octroyé à 224 femmes qui s'activent dans la valorisation des produits agricoles. L'encours de crédit s'élève à 5.835.250 FCFA.

▪ **Enseignements**

La combinaison de services financiers (**crédit**) mis à disposition par les mutuelles et les services non financiers (**appui/conseil**) assurés par les organisations paysannes est nécessaire au développement et à la pérennisation d'activités économiques des femmes rurales.

- L'organisation des **activités économiques autour des filières** dominantes de la zone renforce davantage la mobilisation des acteurs, le développement des activités et l'amélioration des sources de revenus des femmes.
- La détermination des **échanciers de remboursement en fonction des calendriers cultureux** (période de production, période de commercialisation) anéantit les risques de non-paiement.

Service Financement Rural de la FONGS-Action paysanne